



ECOLE - INFORMATIONS

Vous trouverez, ci-joint :

- Fiche de renseignements scolaires et périscolaires à compléter recto/verso, et à dater et signer au verso
(A COMPLETER POUR INSCRIPTION DE L'ENFANT OU MISE A JOUR DE SON DOSSIER)

INSCRIPTIONS

Les inscriptions aux écoles se font en deux étapes :

1- PRE-INSCRIPTION EN MAIRIE DE ROCHEMAURE

Pièces à fournir :

- Copie du livret de famille
- Copie du carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile des parents
- Jugement de divorce (le cas échéant)
- Carte d'allocataire à la CAF
- Fiche de renseignements à compléter

Lorsque **TOUTES** les pièces auront été déposées en Mairie, il vous sera remis un certificat de pré-inscription.

Si vous êtes titulaire d'un carnet de circulation, les pièces à fournir sont les suivantes :

- Carnet de circulation
- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- Fiche de renseignements à compléter.

Lorsque **TOUTES** les pièces auront été déposées en Mairie, il vous sera remis un certificat de pré-inscription.

2- INSCRIPTION AUPRES DE L'ECOLE

Documents à fournir :

- Certificat de pré-inscription
- Certificat de radiation (pour les enfants déjà inscrits dans une autre école)

Après, et après seulement, avoir effectué ces deux étapes, les enfants seront inscrits à l'école.

↳ Les inscriptions concernent uniquement les nouveaux arrivants sur la commune de Rochemaure et les enfants débutant leur cycle scolaire (enfants rentrant en petite section maternelle)

↳ Les enfants déjà inscrits dans une des écoles de la commune sont inscrits d'office les années suivantes.

Année scolaire 2021/2022 - Commune de ROCHEMAURE

Fiche de renseignements à compléter pour inscription ou mise à jour dossier

ENFANT		
NOM : _____	Prénom : _____	Sexe : M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>
Né(e) le ____/____/____ à (commune et département) _____		
Adresse : _____		
Code Postal : _____ Commune : _____		
Scolarité demandée : _____	Maternelle <input type="checkbox"/>	Elémentaire <input type="checkbox"/>
Classe année 2021/2022 _____		

Situation familiale des parents : MARIES SEPARÉS DIVORCÉS PACSES CONCUBINAGE

PERE Autorité parentale OUI NON
NOM : _____

Prénom : _____
Adresse, si différente de celle de l'enfant : _____

Numéros de téléphone
Mobile : _____
Domicile : _____
Travail : _____
Adresse Email : _____

Autre responsable légal OU personne à prévenir :
Organisme : _____
Fonction : _____
Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____
Adresse Email : _____
Tél. mobile : _____

MERE Autorité parentale OUI NON
NOM de jeune fille : _____

NOM MARITAL (nom d'usage) : _____
Prénom : _____
Adresse, si différente de celle de l'enfant : _____

Numéros de téléphone
Mobile : _____
Domicile : _____
Travail : _____
Adresse Email : _____

Autorité parentale OUI NON
Personne référente : _____
Lien avec l'enfant : _____

Frère (s) et sœur (s) scolarisés à Rochemaure

Nom et Prénom : _____
Nom et Prénom : _____
Nom et Prénom : _____
Nom et Prénom : _____

Classe : _____
Classe : _____
Classe : _____
Classe : _____

Nota : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour :

- La transmission des résultats scolaires (circulaire n° 94-149 du 13/04/1994)
 - Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n° 2004-104 du 25 oct. 2004)
- Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978). Pour l'exercer contactez la mairie.

GARDERIE PERI-SCOLAIRE

Votre enfant fréquentera la garderie périscolaire : **oui*** **non*** (*rayez la réponse inutile)

Fréquentation régulière : **oui*** **non*** (*rayez la réponse inutile)

A compter du

Cochez les jours où votre enfant fréquentera la garderie périscolaire :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
MATIN à partir 7h00 (reste à définir)				
SOIR jusqu'à 18h30				

Fréquentation occasionnelle : **oui*** **non*** (*rayez la réponse inutile)

CANTINE SCOLAIRE

Le service de restauration scolaire est un service intercommunal ; pour toute inscription il convient de vous rapprocher de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron – 8 avenue Marcel Cachin – 07350 Cruas –
RESERVATION ET FACTURATION DES REPAS 09.70.65.01.96 - resarepas@ardecherhonecoiron.fr
ACCUEIL RESTAURATION COLLECTIVE 09.70.65.01.80 - restauration@ardecherhonecoiron.fr

CONTRAINTES ALIMENTAIRES POUR RAISON MEDICALE

Il existe des contraintes alimentaires : **oui*** **non*** (*rayez la réponse inutile)

Ne sont pris en compte que les cas signalés par le biais d'un protocole d'accord ou d'un projet d'accueil individualisé (PAI) avec production d'un certificat médical d'un médecin spécialiste (ex : allergologue pour les allergies alimentaires).

Nom et prénom du signataire

Fait à Rochemaure, le

Signature :

Rochemaure

Village de caractère